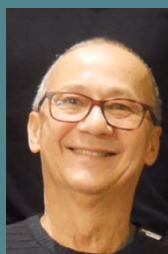


INTERVIEW YUTHI YEM - Conseiller municipal de la minorité



Qu'est-ce que l'illectronisme ?

L'illectronisme tout comme l'inclusion numérique ou la lutte contre la fracture numérique, illustre nos difficultés devant le tout numérique et les outils informatiques.

Quel est votre engagement ?

Je participe au sein de l'association AGIRabcd (association d'intervenants retraités bénévoles), à des actions passionnantes et enrichissantes pour lutter contre l'illectronisme.

J'anime des sessions d'initiation à l'informatique auprès de jeunes travailleurs porteurs de handicaps cognitifs. Deux fois par mois, je les fais progresser dans l'utilisation d'outils informatique et la navigation sur des sites internet. Quel plaisir de voir leur progrès !

Je participe également à des sessions liées à la lutte contre la fracture numérique. Avec les CCAS de Voreppe, Corenc..., nous organisons des ateliers progressifs et pratiques d'utilisation de fichiers, de mails..., pour dédramatiser l'usage des ordinateurs. Nous allons jusqu'à la prise en compte de sites de réservations ou d'achats en ligne (Doctolib, SNCF, ...) ou de sites administratifs concernant la retraite, les impôts ou Amélie par exemple.

Que dire des dangers du numérique ?

Outre la sensibilisation aux mots de passe, à la configuration d'anti-virus, nous abordons les problématiques d'hameçonnage (les faux sites demandant vos coordonnées bancaires), les tentatives d'escroqueries par mail, et nous organisons même des conférences sur les arnaques sur Internet !

Une personne avertie en vaut plusieurs !

Satisfait ?

Non, jamais satisfait, il y a tant de choses à faire ! Mais quel plaisir de contribuer à dédramatiser l'utilisation des ordinateurs. À quand à Meylan ?

Vous souhaitez vous aussi contribuer à lutter contre l'illectronisme ?

Montrez-nous votre intérêt pour le domaine. Nous pouvons même organiser des séances à Meylan ! Vous pouvez rejoindre également AGIRabcd comme bénévole sur ces actions ou d'autres dans le domaine de l'éducation.



Le Meylan que vous aimez et que vous avez choisi change...et c'est inquiétant !

- Les projets immobiliers se multiplient !
- Les incivilités augmentent !
- Nos infrastructures sportives se dégradent !
- Nos associations ne sont pas assez soutenues !

Pour Réunissons Meylan, ça n'est pas une fatalité !



REJOIGNEZ-NOUS !

URBANISME

Une autre urbanisation est possible à Meylan !

1. OUI à une urbanisation maîtrisée

Nous ne cessons de le rappeler: c'est en maîtrisant l'urbanisation que nous pourrions réussir la mixité sociale sans dénaturer la qualité de « Ville Nature » de Meylan. Vous constatez les nouvelles constructions avec votre regard, votre satisfaction ou votre colère. Elles résultent de décisions politiques qui ne sont pas neutres.

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) gouverne les règles de construction et même le nombre de logements, de logements sociaux et de logements très sociaux. L'ancienne loi SRU⁽¹⁾ de décembre 2000 imposait 25 % de logements sociaux en 2025, mais elle est remplacée depuis janvier 2022 par la loi 3DS⁽²⁾ moins contraignante.

Le Maire s'arc-boute essentiellement sur cette loi SRU pour justifier sa stratégie visant à augmenter drastiquement le taux de logements sociaux par programme. Oui notre commune est en retard sur l'objectif de 25 % de logements sociaux, pour autant la logique purement comptable du Maire n'est ni nécessaire, ni souhaitable pour le bien-vivre à Meylan.

Nous revendiquons une autre politique: Bien maîtriser le nombre, le rythme et le lieu des programmes de logements.

2. OUI à l'accession à la propriété de la classe moyenne

Nous avons toujours soutenu les logements en BRS (Bail Réel Solidaire) qui permettent aux ménages modestes et aux jeunes d'accéder à la propriété. Dans ce schéma le propriétaire achète l'appartement et paie une location pour le terrain sur lequel est situé le programme. Cela permet de baisser le prix de l'accession à la propriété de 20 à 30 % selon les cas.

3. NON aux Espaces Réservés Sociaux (ERS) au Charlaix

Le Maire accentue la pression foncière avec la modification numéro 1 du PLUi. Il impose 5 « ERS » Emplacements Réservés Sociaux, sur le quartier du Charlaix permettant la

construction de 210 logements dont 150 logements sociaux. Notre association « Réunissons Meylan » a apporté sa contribution à l'Enquête Publique de juillet 2022, en totale convergence avec les élus de la minorité qui ont voté contre cette modification du PLUi.

Si la modification est adoptée, le quartier du Charlaix passera de 17 % à 31 % de logements sociaux.

- Pourquoi imposer des Espaces Réservés Sociaux dans un quartier sans commerces de proximité dont l'accès aux transports en commun est limité ?
- Pourquoi une telle brutalité vis-à-vis des propriétaires des terrains, qui sont spoliés ?
- Pourquoi vouloir précipiter le nombre de nouvelles constructions dans ce quartier alors que la nouvelle loi 3DS⁽²⁾ permet de ralentir le rythme des constructions ?

Ne vous y trompez pas ! Cette brutalité du Maire dans sa méthode et son obsession d'être un bon élève de la métropole, s'appliquera demain à tous les autres quartiers de Meylan.

Si le Maire nous avait écoutés, il aurait évité la mobilisation de l'Union de Quartier du Charlaix qui dit non à la création de ces 5 ERS sans concertation !

4. NON au « Contrat de Mixité Sociale » du Maire

De plus le Maire s'est engagé dans un « Contrat de Mixité Sociale » dans lequel il est prévu des programmes triennaux de logements et de logements sociaux. Sur la période 2019/2022, avec les programmes engagés, Meylan devrait sortir de la carence en logements sociaux.

Quand le PLUi impose 35 % de logements sociaux par programme, la nouvelle majorité projetée 50 et jusqu'à 100 % de logements sociaux.

Nous demandons la révision pour la période 2022/2025 de ce contrat afin de maîtriser l'urbanisation et de réussir la mixité sociale.

Loi SRU⁽¹⁾: Solidarité et Renouveau Urbain

Loi 3DS⁽²⁾: Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification

Des questions ? Besoin d'informations ? Envie d'adhérer ?

Contactez-nous !

contact@reunissonsmeylan.fr
www.reunissonsmeylan.fr

Suivez-nous sur les réseaux :  



Venez échanger avec nous en présence de Joëlle Hours - 06 31 44 68 75

entre 10h et 12h, Boulangerie Paul,
73 avenue du Grésivaudan à Meylan

Samedi 1^{er} octobre 2022
Samedi 12 novembre 2022
Samedi 3 décembre 2022

J'ADHÈRE À RÉUNISSONS MEYLAN

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

EMAIL :

TÉL. :

DATE ADHÉSION : À :

COTISATION ACQUITTÉE : 5 €* 20 € LE :

DON : MONTANT :

Bulletin et cotisation à renvoyer à: Réunissons Meylan, 12 allée des grenadines - 38 240 Meylan ou par mail: contact@reunissonsmeylan.fr

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif des statuts et du règlement intérieur, et déclare vouloir adhérer à l'association Réunissons Meylan.

L'association Réunissons Meylan, 12 allée des grenadines - Meylan, est responsable du traitement de vos données à caractère personnel. Son représentant est son président. Vos données à caractère personnel collectées dans le cadre de ce formulaire seront traitées à des fins de gestion administrative, comptable et fiscale afin de respecter nos obligations légales en la matière. Vos données seront également traitées à des fins de fidélisation et de réactivation dans l'intérêt légitime de Réunissons Meylan. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des responsables de l'association et peuvent être communiquées aux sous-traitants auxquels l'association peut faire appel dans le cadre de ses traitements. L'association les traitera à des fins de gestion ainsi que dans le cadre légitime de la mise en œuvre de ses missions. Vous pouvez exercer vos droits sur vos données en écrivant au Président de l'association ou par mail à contact@reunissonsmeylan.fr - Conformément au droit applicable, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle. Votre adresse ne sera ni louée ni échangée.

URBANISME

Quel dommage ! Le Maire a vendu à la métropole le terrain d'athlétisme !!!



Nous nous sommes opposés à la vente de **ce patrimoine meylanais de plus de 22 000 m²**, site si remarquable, haut lieu de l'athlétisme, bien placé, facile d'accès, à l'entrée de Meylan. Compte tenu de la situation financière de Meylan il n'était ni urgent ni indispensable de le vendre. Que va-t-il devenir ? Il servira de base durant les travaux d'Athanor avant un transfert éventuel de la déchetterie de Meylan sur ce tènement. Espérant qu'à la place de la déchetterie, la majorité ne continue pas sa densification !

Résultat : une fois de plus on artificialise les sols au lieu de laisser des espaces de biodiversité et de respiration indispensables au bien-vivre.

Qu'aurions-nous proposé ?



Nous aurions mené une réflexion pour une halle d'athlétisme pour les jeunes, une aire de jeux pour enfants ou encore un parcours santé.

QUELLE POLITIQUE SPORTIVE ?



Les temps sont durs pour nos associations sportives !

La majorité a-t-elle une politique sportive au regard de son choix de baisser de 3 % les subventions à nos associations dans un contexte inflationniste ?

UNE QUESTION BIEN LÉGITIME !

Deux ans de perdus avec l'essai/erreur de la majorité qui voulait détruire le gymnase des Ayguinards. Dommage de ne pas avoir écouté les élus de la minorité ! En effet, si la rénovation du gymnase des Ayguinards avait été engagée dès 2020, il serait disponible aujourd'hui. Il permettrait de libérer des créneaux aux associations. Pour ne rien arranger, **le gymnase des Buclos est fermé** en raison d'une défaillance dans sa structure et **la majorité a vendu le terrain d'athlétisme de l'ASPTT.**

Ce qui nous importe, c'est de proposer une offre suffisante d'équipements sportifs à nos associations aujourd'hui et d'anticiper les besoins des 2 000 futurs nouveaux Meylanais !

Or, le club de gymnastique est en difficulté car sa salle de gymnastique des Buclos n'est plus disponible.

Les clubs de Badminton et de Hand-Ball sont contraints de déployer des efforts considérables pour adapter leur fonctionnement et leur offre d'entraînement.

Notre conviction : les équipements sportifs sont l'attractivité de Meylan !

INCIVILITÉS

Incivilités toujours : et pourtant ça n'est pas une fatalité !



Régulièrement des voitures, des poubelles, des bancs brûlent à Meylan.

Les actes d'incivilités, d'agressions se multiplient. La place de la Louisiane est devenue le lieu de rassemblement où des bandes se réunissent avec musique, chicha, boissons et feux d'artifice. Une place dégradée qu'il faut bien sûr régulièrement nettoyer.

QUE FAIT LA MAJORITÉ ?

Comment peut-elle tolérer des feux d'artifice réguliers sur cette place ?

Les Meylanais attendent une politique sécuritaire efficace.

PROJET M-PLAINE, ... DEUX ANS DE PERDUS !

Il fait bon vivre à Mi-Plaine.

Le quartier Mi-Plaine s'enorgueillit d'être un quartier populaire, urbanisé mais pas trop, doté d'équipements sportifs, d'écoles, d'un collège, de commerces, d'une église et d'un marché très animé. Un quartier où il fait bon vivre.

Dommage que les élus de la minorité n'aient pas été écoutés plus tôt !

À grand renfort de publicité, de gesticulations diraient certains, l'équipe municipale nouvellement élue annonce la rénovation de l'ensemble du quartier, la démolition d'un gymnase, la déconstruction/reconstruction du groupe scolaire, la rénovation du parc des Ayguinards. Grandiose !

Les élus de la minorité, sans contester la nécessité d'une rénovation du quartier, ont exprimé dès le départ leurs réserves sur la faisabilité d'un tel projet.

Tant sur le plan budgétaire que programmatique, l'équipe municipale n'a pas la maturité nécessaire pour assurer le suivi d'un projet de cette ampleur.

De plus, où est la logique lorsque l'annonce de la destruction des équipements précède les études sur des options de rénovations ou de réhabilitation.

Il a fallu attendre deux ans d'études pour arriver à des objectifs raisonnables pour lesquels nous n'avons cessé de plaider.

Il n'est plus question de destruction mais de réhabilitation/rénovation. Et surtout plus question de démolir un gymnase.

Quant à la concertation ?

Nous espérons fortement qu'habitants, unions de quartiers et commerçants seront consultés sur les décisions d'aménagement ... Vœux pieux ou réalité ? L'avenir nous le dira.



Restons vigilants, Mi-Plaine le vaut bien !

ÉCOLOGIE



Déboisement du torrent de Jaillières : au-delà de l'indignation, un problème de méthode !

Vous l'aurez sans doute remarqué en fin d'hiver dernier, la nature a été malmenée dans le haut du Charlaix. Entre février et mars 2022, **environ 200 arbres de haut-jet ont été abattus** le long du torrent de Jaillières.

Nous regrettons l'absence de communication jusqu'au 25 mai : pourquoi aucune information préalable aux riverains ? Pourquoi un abattage de cette ampleur ?

L'indignation générale a pris de court la municipalité écologiste qui s'est fendue d'un communiqué dans la presse locale, deux mois après les faits... **La méthode est à revoir !**

L'ASSOCIATION



Réunissons Meylan mobilisé pour l'Ukraine !



Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février dernier, notre association s'est rapidement mobilisée pour apporter une aide matérielle à la population ukrainienne. Sous l'impulsion d'**Audrey Aronica**, deux collectes ont été réalisées les 4 et 25 mars. Avec l'aide précieuse d'**Olesya**, correspondante meylanais d'origine Ukrainienne, des dizaines de cartons remplis de produits de première nécessité ont pu être acheminés par camion vers le sud de Kiev.

Un grand merci à tous les meylanais qui se sont joints à nous pour cette opération humanitaire !